



Résolution du personnel des services publics et parapublics vaudois réuni en Assemblée générale le 10 décembre 2025.

Coupes budgétaires : appel à la poursuite de la mobilisation et de la grève !

Le personnel des services publics et parapublics vaudois s'est à nouveau réuni en Assemblée générale ce mercredi 10 décembre 2025. Le personnel des services publics et parapublics constate qu'à ce jour le Conseil d'Etat reste sourd à la demande des employé·e·s des services publics et parapublics – pourtant clairement exprimées par l'ampleur de la mobilisation en cours – d'ouverture de négociations.

Il appelle à poursuivre la mobilisation pour l'ouverture de négociations avec le Conseil d'État en vue de faire aboutir les revendications exprimées dans la résolution votée par l'AG du 25 novembre. Elle appelle donc toutes les personnes salariées des services publics et parapublics :

- À s'organiser sur les lieux de travail ;
- À se réunir en Assemblée générale partout où c'est possible pour voter la grève et la participation aux actions ;
- A participer à la journée de grève, action et à la grande manifestation du lundi 15 décembre ;
- À participer à un rassemblement festif devant le Grand Conseil le mardi 16 décembre à 16h30 ;
- À organiser tout type d'actions et grève, y compris la poursuite de la grève reconductible, sur les lieux de travail ;
- Et d'autres moyens de lutte, y compris la grève administrative ;
- À participer à l'AG du 6 janvier 2026 qui décidera de la suite de la mobilisation contre les coupes budgétaires, notamment d'une nouvelle journée de grève, action et manifestation le lundi 12 janvier 2026.

L'AG donne mandat aux syndicats et organisations du personnel FSF, SUD et SSP :

- D'organiser, coordonner et soutenir la poursuite de la lutte ;
- De condamner publiquement la criminalisation du mouvement ;
- D'ouvrir le processus de négociation avec le Conseil d'Etat et de peser sur le débat parlementaire.

Approuvée à Lausanne, le 10 décembre 2025